

CONSIGNES DE TRI SELECTIF



Merci de respecter le **code couleur** ci-dessus
pour veiller au **bon recyclage** de vos déchets

Caractéristiques de cette signalisation tri sélectif :

- 2 Formats disponibles :
 - H 210 x L 300 mm
 - H 300 x L 420 mm
- Disponible en 2 matières de qualité :
 - Aluminium Dibond : Inoxydable, imputrescible. Résiste à la corrosion, aux UV, aux chocs, aux acides, aux huiles, aux solvants et aux fortes températures (- 50° à + 80 °C). Difficilement inflammable (M1). Bonne rigidité. Epaisseur 2 mm. **Usage intérieur ou extérieur.**
- Consignes à visser directement au mur (vis non fournies) ou à coller au moyen d'un adhésif double face (vendu séparément ici)

Conditions d'utilisation :

Utilisation extérieure ou intérieure pour l'aluminium dibond

Conditionnement :

Vendu à l'unité.

Qu'est-ce qu'un panneau de consigne de tri sélectif ? :

Un panneau de consigne de tri sélectif est un panneau d'information qui affiche les instructions sur la manière de trier correctement les déchets. Il contient généralement des images et des symboles qui représentent les différents types de déchets et les conteneurs dans lesquels ils doivent être placés.

Quels sont les avantages de ce produit ? :

- Ce guide du tri sélectif a été spécialement conçu pour être compréhensible par un large public grâce à son jeu de couleurs et ses schémas didactiques.
- Produit fabriqué en France.

A noter que certaines communes expérimentent des consignes de tri différentes. Les règles indiquées sur cette affiche sont celles qui ont été le plus généralement mises en place en France. En cas de doute, contactez votre Mairie ou votre Syndicat Intercommunal.